

RDC : toujours des questions sur le sort de 186 réfugiés burundais

RFI, 31-01-2017 En RDC, voilà une semaine que les autorités parlent de renvoyer 186 ressortissants burundais, en prison au Congo depuis plus d'un an pour certains d'entre eux, dans leur pays d'origine. Après avoir reporté l'opération à deux reprises, lundi, le gouverneur du Sud-Kivu [Marcellin Cishambo, photo] a confirmé la tenue, dans un premier temps, d'une réunion de travail sur la question de ces prisonniers.

Selon les autorités du Sud-Kivu, des représentants de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), mais aussi des membres la mission de l'ONU au Congo (Monusco), du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) doivent se pencher aujourd'hui sur le possible renvoi au Burundi de ces 186 ressortissants détenus au Congo depuis un an. Après avoir, dans un premier temps, confirmé leur volonté de les expulser rapidement, lundi, le gouverneur du Sud-Kivu, Marcellin Cishambo, s'est voulu plus rassurant : « Le mécanisme, c'est de travailler avec les autorités burundaises pour le retour éventuel de ceux qui veulent partir de manière volontaire. La base du volontariat pour le rapatriement, c'est on ne peut plus clair. Tout sera fait dans la transparence, dans les règles de l'art, en respectant les conventions que tous les pays concernés ont signées avec la communauté internationale ». Accusés d'être entrés illégalement sur le territoire congolais, d'autres sources, militaires cette fois, affirment qu'il s'agit de rebelles burundais infiltrés par le Rwanda pour mener des actions contre Bujumbura. Quoi qu'il en soit, cette possible expulsion inquiète les défenseurs des droits de l'homme qui estiment que ces présumés rebelles pourraient être maltraités ou même tués dans leur pays d'origine.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});